

# COMITÉ DE BON VOISINAGE

## COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mercredi 4 juin 2014 (19h00)

### Membres du Comité présents :

#### INSTITUT DOUGLAS

- Lynne McVey, directrice générale
- Hélène Racine, directrice des soins infirmiers, de la qualité et de gestion de risques
- Ronald Sehn, directeur des services techniques
- Anne Quirion, conseillère, Communications et affaires publiques et responsable du comité

#### VOISINS

- Julien Surprenant-Legault
- Richard Lemay
- Marc Thomas

### Se sont ajoutés au Comité :

- Ann Guy
- Christian Nadeau
- Pierre Marcoux

### ANIMATEUR et MODÉRATEUR

- Pierre Tessier

## 1. Mot de bienvenue

L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il souligne la présence de: Mme Hélène Racine, directrice des soins, Mme Martineu, membre du C.A. et Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement.

Lynne McVey ajoute que l'on souligne également la présence de Mme Martineu, membre du C.A.

L'animateur rappelle que le l'objectif du Comité est d'offrir un forum d'échange avec les citoyens pour favoriser une meilleure compréhension des projets et leur impact dans le secteur. Il explique que son rôle est d'assurer le bon déroulement de la rencontre et il encourage tous les participants à avoir des échanges courtois et respectueux.

## 2. Déroulement de la soirée et présentation des intervenantes

L'animateur résume la rencontre du 3 décembre, rappelle que tous les documents sur disponible sur le site du Comité à l'adresse [www.douglas.qc.ca/page/bon-voisinage](http://www.douglas.qc.ca/page/bon-voisinage).

Une foire aux questions a récemment été mise en ligne.

Il rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister aux séances, mais que les membres ont une place à la table des discussions et qu'ils peuvent poser leur question en priorité. Ceux qui souhaitent devenir membre pourront s'inscrire auprès d'Anne Quirion à la fin de la séance.

Il annonce l'ordre du jour et présente les intervenants de ce soir : Lynne McVey et Ron Sehn.

Il demande si quelqu'un a un point à ajouter à l'item varia.

INTERVENTION	RÉPONSE
Allons-nous voir la maquette?	(L. McVey) Répond que la maquette a été présentée au C.A. et que le projet n'a pas évolué depuis la dernière rencontre en décembre. S'excuse auprès des gens présents dans la salle. Explique qu'elle et Ron Sehn ont manqué de coordination et que la maquette a été oubliée. Elle sera disponible au prochain Comité de bon voisinage.
Les membres du C.A. sont élus par la population, donc ils sont d'autant plus représentatifs pour le Comité de bon voisinage.	(L. McVey) Tout à fait. Merci de nous le rappeler.
(en anglais) Qu'est-ce qui est prévu pour l'aménagement entre les arbres et la clôture?	(L. McVey) Nous allons passer à la présentation. Elle fournira peut-être les réponses. Si non, vous pourrez poser vos questions à nouveau.

Tour de table des membres du Comité

## 3. Présentation du Comité de bon voisinage

Présentation de Lynne McVey et Ron Sehn (Institut Douglas)

Elle explique que le Comité évoluera au fil du temps. Elle souligne la qualité des suggestions émises dans ce forum et réitère son ouverture aux suggestions sur le fonctionnement du Comité. Elle explique que cette démarche n'est pas obligatoire à cette étape, mais que le Douglas avait la volonté de poursuivre le dialogue et d'être à l'écoute.

Le projet est encore à l'état embryonnaire. Nous sommes à l'étape de l'avant-projet et nous avons encore beaucoup de temps devant nous pour faire évoluer le projet.

Il présente le processus gouvernemental du projet.

INTERVENTION	RÉPONSE
(en anglais) Quand débutera la construction?	(R. Sehn) Pas avant 2017.
(en anglais) D'où viendra l'argent pour financer la construction?	(?) Il s'agit d'un projet ministériel, donc une partie des fonds proviendra du gouvernement du Québec. Les chercheurs appliquent également pour obtenir des bourses du gouvernement fédéral et la balance proviendra de la Fondation Douglas.

Lynne revient sur les trois (3) scénarios envisagés pour l'emplacement du nouvel hôpital.

1. En 2009, on envisageait construire en bordure du boul. LaSalle, près du fleuve.
2. Puis, le site a été déplacé sur l'avenue Stephens.
3. Nous envisageons maintenant la construction sur le boul. Champlain.

Nous sommes sensibles à la préoccupation de nos voisins à propos du trafic et du stationnement. Nous souhaitons également avoir une belle façade en bordure du boul. Champlain.

Elle présente ensuite le zonage du site sur une carte.

1. Espace vert
2. Village patrimonial
3. Nouveau village (emplacement du futur hôpital)

Le Douglas possède près de 10 % de l'espace vert de Verdun. Il y a une volonté de maintenir les espaces verts accessibles aux Verdunois. Nous envisageons l'aménagement d'une piste cyclable entre LaSalle et Champlain pour faciliter l'accès au fleuve.

Avec les bâtiments patrimoniaux, le Douglas souhaite s'inspirer du projet Pech-Sherpa à Québec, un projet de logement social unique qui accueille sous un même toit des personnes éprouvant des problèmes de santé mentale et des artistes émergents. Le financement vient de la Société d'habitation du Québec et de la Ville de Québec qui a épaulé le projet dès le départ.

Ce type de projet nous permettrait d'obtenir du budget pour préserver les bâtiments patrimoniaux.

Elle annonce également que l'Agence viendra visiter l'Institut Douglas le 20 juin. Il s'agit d'une visite des unités cliniques, des chambres partagées et des tunnels souterrains de 1,5 km.

Ron présente le Comité de patrimoine de la Ville de Montréal. Ce Comité est formé de 11 membres, dont un citoyen issu du Comité de bon voisinage : Julien Surprenant-Legault. Ce Comité sera fonctionnel de septembre 2014 à décembre 2014/janvier 2015. Les membres du Comité analyseront les bâtiments identifiés en 2012 dans l'étude comme ayant un potentiel patrimonial par le consultant.

Julien Surprenant-Legault se présente. Il réside sur la rue Stephens depuis 24 ans. Il possède une maîtrise en urbanisme et travaille pour la STM. Il a un grand intérêt pour le patrimoine. Il siège sur le Comité consultatif d'urbanisme de Verdun. Il a organisé des promenades historiques au Douglas. Il souhaite représenter le Comité de bon voisinage sur le Comité de patrimoine.

## Période de discussion

**M. Tessier invite les gens à poser des questions sur ce qui a été présenté jusqu'à ce moment.**

INTERVENTION	RÉPONSE
(C. Nadeau) Dans les options, on ne considère pas d'intégrer les bâtiments existants. C'est inquiétant. Où va-t-on trouver les budgets pour l'entretien? Reprenons ce que nous avons afin d'assurer le patrimoine bâti et espace vert.	(L. McVey) Le village patrimonial vise l'intégration des personnes avec résidence, donc budget. Les coûts sont très élevés pour construire avec les bâtiments existants. Nous n'avons pas le budget pour rénover et tout mettre à niveau. Certains bâtiments sont en bois ou pis encore contiennent de l'amiante. Ça ne répond pas du tout à nos besoins. C'est tragique pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. En s'inspirant du projet Pech-Sherpa à Québec, nous pourrions obtenir des fonds supplémentaires d'un ministère différent (projet social et culturel).
(C. Nadeau) Combien ça coûte? Je voudrais voir les chiffres. La meilleure façon de protéger le patrimoine c'est d'investir. Nous pourrions devenir un modèle pour le Québec. Faire le lien entre le passé et l'avenir.	
(P. Marcoux) La volonté de conserver les espaces verts et de créer un accès entre le parc Angrignon et le fleuve c'est intéressant. Nous comprenons la nécessité d'offrir un lieu	

adéquat pour les patients de l'Institut et sommes d'accord avec cela..

(J. Surprenant-Legault) Combien de temps pourrions-nous répondre aux besoins des patients avec ce nouvel hôpital?

(L. McVey) Le ministère nous demande de planifier sur un horizon de 30 ans. Mais nous pensons pouvoir répondre aux besoins pour plus longtemps.

(J. Surprenant-Legault) Une fois que le village patrimonial sera mis aux normes, les bâtiments auront-ils toujours une vocation en santé mentale?

(L. McVey) Nous envisageons de les utiliser comme appartements pour des patients. Les mises à norme sont différentes. Au lieu de louer des appartements dans la ville, ils seraient à même notre village patrimonial. Il y a également un intérêt de la communauté artistique.

(H. Racine) Le projet de Québec est un projet de logement social qui bénéficie d'un budget de la ville. C'est un projet intégrateur. Cela permettrait un transfert de budget vers le Douglas, donc une plus-value pour Montréal.

(F. Renaud) J'étais présente à la rencontre en 2009. Je comprends l'importance de la mission du Douglas et je suis fière de mon voisin. Ma demande est simplement de réfléchir à l'intégration des bâtiments existants. Il faut préserver son patrimoine et il y a des architectes qui sont capables. J'aimerais que l'on nous présente un scénario #4 qui serait basé sur l'intégration. J'espère que le Comité va s'en préoccuper. Un peu fâchée que le Comité de sauvegarde du patrimoine bâti et naturel du quartier Desmarchais-Crawford de Verdun n'ait pas été consulté.

(M.Thomas) Aurons-nous accès au PowerPoint de la présentation?

(L. McVey) Oui, sur la page Web du Comité.

(M. Thomas) Une étude a été réalisée sur la biodiversité en 2012. Les terres humides sont fréquentées, entre autres, par les canards et les Bernaches du Canada durant les périodes de migration. Pourquoi le Douglas a coupé le gazon dans cette zone? La population des oiseaux migrateurs diminue.

(R. Sehn) On coupe l'ensemble du gazon chaque année. Parfois, il faut attendre plus longtemps pour que ça sèche, ce qui fait que l'herbe peut devenir plus haute qu'à l'habitude. On ne veut pas un champ. Par contre, on tente de toucher le moins possible à la zone Leclair. On pourrait revoir notre politique de coupe de gazon.

(participante) La zone humide a disparu. On rase tout comme un terrain de golf.

(F. Renaud) Il existe un comité de sauvegarde du patrimoine depuis 2005. Il aurait fallu communiquer avec nous. Ça aurait été la moindre des choses. C'est dur à prendre.

(L. McVey) Je voudrais revenir sur le commentaire de Madame Renaud. Comment aurions-nous dû choisir les membres qui siègent sur les comités?

(L. McVey) Donc, il aurait fallu aller vers le comité existant. Quel sera le mécanisme pour nommer les représentants?

(R. Sehn) La Ville disait que ce n'était pas nécessaire d'avoir un représentant citoyen sur le Comité. Nous avons insisté pour qu'un membre du Comité de bon voisinage puisse siéger sur le Comité du patrimoine. Monsieur Surprenant-Legault s'est présenté et il a été accepté par tous les membres pour siéger sur le comité.

(J. Surprenant-Legault) J'ai été nommé la semaine dernière. Mon intention est de vous consulter et de vous représenter. Voici mon courriel et mon numéro de téléphone : [JULIEN\(AT\)LEGAULT.QC.CA](mailto:JULIEN(AT)LEGAULT.QC.CA) | 514 750-7459 Je serai disponible pour vous rencontrer et discuter de vos préoccupations.

(en anglais) Où seront l'urgence et l'entrée de la nouvelle urgence?

(L. McVey) D'abord, notre urgence n'a que 12 lits comparativement à St-Mary's qui en a 45. [Elle pointe ensuite l'emplacement de l'urgence sur la carte]

(en anglais) Pouvez-vous faire seulement une entrée pour l'hôpital et la garderie?

(L. McVey) Oui, notre intention est d'avoir un seul point d'accès au feu de circulation.

(en anglais) Qu'allez-vous faire pour le stationnement?

(L. McVey) Nous allons éloigner le stationnement de la rue pour conserver la vue.

(en anglais) Qu'allez-vous faire pour l'aménagement paysager et la faune? Je voudrais une zone tampon entre les résidences et l'Institut et une place pour les animaux. La clôture est en mauvais état. De plus, je ne crois pas qu'une colline soit une bonne idée pour le drainage.

(L. McVey) La préservation des espaces verts est une priorité. Nous voulons intégrer la piste cyclable pour relier le boul. Champlain au boul. LaSalle. Le parc à chiens fait partie des volontés de la Ville. Les jardins communautaires seront également maintenus.

(C. Mainville) La Ville juge qu'il n'y a pas assez d'information pour faire une consultation.

a) À quoi ça sert?

b) Est-ce que la documentation parle de ghetto vs répartir les patients dans la

(R. Sehn) Il y aura une consultation formelle par l'OCPM ou l'arrondissement de Verdun (processus similaire). C'est une façon d'entendre les parties intéressées pour influencer le projet en même temps que le

communauté?  
c) Parc à chiens

(V. Glémaud) Je suis voisine de la maison de transition Hickson. Y a-t-il des résidents ou seulement des bureaux?

(M-A. Mauger) D'abord, je ne suis pas au courant de la démarche de changement de zonage pour le nouvel institut. Serait-il possible d'avoir la composition exacte du Comité de patrimoine? De savoir qui sont-ils exactement. J'entends les préoccupations pour la circulation et le patrimoine bâti. Quelle largeur aura le corridor vert? Il faut protéger la faune, etc. Avoir un souci du patrimoine écologique.

(Thomas) Ma question concerne les égouts. Le réseau est en piètre état et saturé. Si on augmentait les espaces verts, ça pourrait aider à l'écoulement de l'eau. Est-ce que le nouveau village va créer plus de refoulement?

(participant) Les travaux en cours sur le boul. LaSalle visent notamment à réparer les égouts.

promoteur reçoit ses autorisations. Les commentaires des citoyens sont pris en considération.

(L. McVey) Nous sommes construit comme un asile. Se rétablir signifie faire partie de la communauté. Le village patrimonial permettra d'avoir quelques résidences sur le terrain du Douglas. Nous ne regrouperons pas tous les appartements sur notre terrain. Le bâtiment envisagé aura une salle d'exposition d'art partagée avec la ville et permettra une interactivité entre les artistes et la communauté. Nous souhaitons créer un nouveau modèle.

(H. Racine) Actuellement, c'est l'équipe logement qui occupe le bâtiment. C'est le bureau général pour la location des appartements qui servent à loger nos patients. L'équipe y accueille les propriétaires qui offrent leurs logements. Ça demeurera des bureaux.

(R. Sehn) Les membres du Comité de patrimoine sont choisis par la Ville de Montréal. Nous (le Douglas) avons un statut de participant. Nous allons demander la composition du Comité et la rendre disponible sur le site Web du Comité de bon voisinage.

(L. McVey) C'est un comité de la Ville de Montréal, mais nous allons tenter de vous fournir le plus d'information possible.

(R. Sehn) Nous ne sommes pas encore rendus à ce niveau de détails dans le projet. Par contre, c'est la responsabilité de la Ville de s'assurer que son réseau répond aux besoins. Nous avons rénovés les égouts sur nos terrains. Je suis au courant des enjeux pour le réseau de la Ville et la Ville est au courant de notre projet. C'est eux qui doivent planifier en conséquence.

(L. McVey) Nous aurons de l'information plus détaillée pour la prochaine rencontre.

À quoi servent les immeubles actuels? Il y en a beaucoup. Vers quoi on s'en va? Quel est le projet envisagé? Pourriez-vous nous présenter l'information de façon plus compréhensible? Recherche, traitement, bureau, etc.

(participant) Est-ce que le Comité du patrimoine a comme seul mandat de créer l'énoncé d'intérêt patrimonial?

(F. Renaud) Il y a eu une demande formelle déposée par moi en 2007 de classification patrimoniale et comment le préserver. Est-ce bien le mandat du Comité du patrimoine?

(F. Renaud) Est-ce que l'énoncé engage l'Institut?

(participant) Allez-vous détruire les bâtiments dans la zone verte?

Il y a un zonage parc au coin Champlain et Stephens. Nous voulons garder le parc, il est important pour le milieu humide.

(C. Nadeau) ...

Le Douglas possède 277 lits répartis dans tous les bâtiments. Nous sommes à pleine capacité. Tout est utilisé.

Nous allons vous faire la présentation de la situation actuelle après cette période de questions.

(R. Sehn) Oui.

(R. Sehn) Selon ma compréhension, on discutera des documents avec les experts pour bien comprendre notre terrain et la ville émettra son énoncé.

(R. Sehn) C'est un constat.

(animateur) Le responsable du Comité du patrimoine viendra nous présenter son mandat.

(R. Sehn) Notre plan est de bâtir le nouvel institut.

(L. McVey) Notre mission est de bâtir un hôpital avec 277 lits.

Nous avons prévu une zone tampon de 250 pi. Nous développerons avec vous un aménagement paysager pour préserver l'intimité des résidents.

*Il est 21h15 quand la période de discussion se termine. Lynne McVey demande au gens jusqu'à quelle heure nous pouvons poursuivre la rencontre. On s'entend pour 15 minutes, donc jusqu'à 21h30 maximum.*

## Présentation de la situation actuelle

Présentation de Lynne McVey (Institut Douglas)

Douglas est la dernière instance en santé mentale pour le réseau de la santé. Ce sont des soins de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ligne. Nous traitons des troubles de santé mentale graves.

Nous souhaitons également développer un village pour répondre aux besoins de santé mentale des enfants.



## Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
(F.Renaud) Remercie Mme McVey pour l'explication. Première fois qu'on lui explique clairement la 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> ligne d'intervention.	(L.McVey) Nous voulons dépister les jeunes plus rapidement. Aider la première ligne à se développer.

## **Présentation des dernières nouvelles du Douglas**

Présentation de Lynne McVey (Institut Douglas)

Elle présente le prix AQESS remis au Douglas pour son programme en trouble alimentaire.

La rencontre se termine à 21 h 40

La prochaine rencontre : novembre/décembre 2014, date à déterminer.